MAIRIE
DE
L I S L E
DORDOGNE

Code Postal : 24350
Téléphone : 05 53 04 50 02
Télécopie : 05 53 54 58 81
e-mail : mairie-de-lisle@wanadoo.fr

Compte-rendu
Réunion du Conseil Municipal de Lisle – 24350 - Mairie de Lisle – Le 6 Novembre 2025 à 18 h

Présents : Catherine CASAMAYOU - Joël CONSTANT - Cathy CUPRYS - Patricia DAVILA – Suzanne HESELTON - Bruno LIMERAT – Bruno MAUGEY – Valérie MONTAGUT – Laurence OREILLER - Nicole PENINE - Jérôme PUYPELAT - Michel SEJOURNE

Pouvoirs : Maxime GUINOT pouvoir donné à Bruno LIMERAT
Anne MEZURAT pouvoir donné à Michel SEJOURNE
Fabrice THIEFFIN pouvoir donné à Suzanne HESELTON

Secrétaire de séance : Patricia DAVILA

Rajouts : Demande de participation communale d'un particulier
Demande de la mairie de Brantôme pour un élève lislois en classe ULIS

1)- Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 18/09/2025 :
Approuvé à l'unanimité

2)- Compte-rendu des différentes réunions et commissions :
Conseil Communautaire à la Chapelle Grézignac – Dissolution association Préver à Ribérac – Assemblée Générale Rural Sauvage – Avocat France Service à Ribérac pour Amicale Laïque – Rendez-vous gérants camping – Rendez-vous Présidente association – Réunions adjoints et conseillers délégués – CA Lo Passa Temps de Lesla – SRB Dronne – SIVOS Tocane – Rendez-vous DDT pour habitat indigne – Commission bulletin municipal – Raid multi-activités UNSS Dordogne – AG association de gym - Commission listes électorales – Réunion pour le marché de Noël – Rendez-vous responsable SAUR – Fête de la rentrée : école maternelle et primaire – Baptêmes civils – Commission « économie locale » - Rendez-vous notaire Lisle – Congrès des Maires à Boulazac – Conseil école primaire.
Tous ces RV et réunions sont commentés par les responsables présents à ces manifestations.

A venir :
Assemblée Générale Lo Passa temps de Lesla – Cérémonie Monument aux morts – Réunion marché de Noël – Bureau CCPR à La Jemaye.

3) Décision modificative : Fonctionnement personnel :
Le Conseil accepte à l'unanimité la décision modificative suivante :
Transfert de 5000 € du compte 011, article 61351, (location matériel roulant) au profit du compte 012, article 64111, (personnel titulaire).

4) Avancement de grade pour un agent communal :
Le Conseil accepte à l'unanimité de proposer au Centre de Gestion l'avancement de grade pour un agent communal, (Passage du grade de « Adjoint technique principal 2ème classe » au grade de « Adjoint technique principal 1ère classe »). Ce poste restera à 30h de travail hebdomadaire et sera effectif au 1er janvier 2026.

5) Participation communale obligatoire au niveau de la cotisation santé des agents au 01/01/2026 :
Le Conseil accepte à l'unanimité une participation de 20 € par agent pour la cotisation santé des agents au 1er janvier 2026. Cette participation sera opérationnelle au 1er janvier 2026. Les cotisations d'adhésion auprès de l'assurance groupe MNT risquent d'être extrêmement coûteuses pour les agents. Ceux d'entre eux qui possèdent un « contrat professionnel labellisé » personnel avec une compagnie d'assurance proposant une couverture conforme pourront continuer à adhérer à leur propre mutuelle. Proposition soumise au CST du Centre de Gestion de la Dordogne qui doit valider.

6) Demande des gérants du camping municipal :

Les gérants du camping municipal demandent au Conseil Municipal un dégrèvement sur le solde du loyer leur restant à régler, soit 2800 €, (4000 € loyer annuel - 1200 € déjà payés). Cette requête est argumentée par de mauvaises conditions climatiques en début de saison avec les inondations, puis la fermeture de la baignade tout l'été (obligation de l'ARS suite à la présence de cyanobactéries dans la Dronne).
Cette demande est acceptée à la majorité et une remise de 1000 € est accordée ainsi qu'un échelonnement du solde à payer (loyer + fluides). Le Conseil Municipal reste en attente du bilan financier de cette année 2025.

7) Prolongement d'un an de la convention avec la SAUR pour l'assainissement collectif :
Le Conseil accepte le prolongement de la convention avec la SAUR pour un an pour l'assainissement collectif. Cette convention devait s'arrêter au 31/12/2025. Le transfert de cette compétence aux intercommunalités a été refusé par la CCPR. Les communes vont donc devoir se regrouper pour adhérer au SMDE24. Ce syndicat d'eau départemental doit nous contacter pour une étude des travaux sur la commune (curage des réseaux, bacs dégraisseurs cantine, bornes incendie…)

8) Rapport sur le prix et la qualité du service public eau et assainissement (RPQS 2024) :
Ce rapport est présenté et commenté au Conseil.

9) Tarifs de l'eau pour 2026 :
Le conseil vote à la majorité (13 pour / 2 contre) une augmentation du tarif de l'eau de 3 % à compter du 1er janvier 2026.
Un diagnostic des réseaux et la vidange des lagunes sont à prévoir et amènent à prendre cette décision.
Nouvelle tarification :
La prime actuelle passe de : 84.02 € à 86.54 €
La consommation au m3 passe de : 1.50 € à 1.55 €

10) Demande d'un emplacement de parking matérialisé pour un commerce :
Suite au déplacement d'un commerce Lislois, il est demandé au Conseil l'autorisation de matérialiser 1 ou 2 places de parkings « réservé clientèle » du lundi au samedi de 9h à 19h devant celui-ci.
Le Conseil accepte à la majorité (11 pour / 1 contre / 3 abstentions) la mise en place d'un seul emplacement.

Rajouts :
- ✓ Demande de participation communale d'un particulier pour la mise en place d'une clôture.
  Cette demande est refusée par le conseil (1 pour / 12 contre / 2 abstentions). Ce refus est motivé par le risque de répercutions et de demandes d'autres particuliers.
- ✓ Demande de la mairie de Brantôme pour une participation financière de 970.31 € au profit d'un élève Lislois en classe ULIS pour les frais de fonctionnement du restaurant scolaire et pause méridienne. Accord du Conseil

11) Divers :
- Acquisition d'une parcelle par un particulier route de Brantôme
- Passage de servitude de la part d'un particulier Lislois
- Travaux école primaire, avancement.
- Bail pour « le bistrot du coin »
- Appartement route de Brantôme, suite du dossier
- Chemin cyclable
- Marché de Noël, mise en place, organisation …
- Sapins de Noël, demande aux particuliers Lislois pour le don de grands sapins pour les décorations de Noël du village
- Amicale Laïque, point sur le sujet en cours
- Vérification bâtiments communaux électricité et fluides : choix de la SOCOTEC
- Food Truck
- Vœux le 4 Janvier
- Orage de grêle de juin 2022 : point sur les travaux restants

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 20h30.